



« ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE »

# Nouvelles de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 12, n° 11, novembre 2023

## Mot du président

**E**n voyant le plus récent film de Denis Arcand, intitulé TESTAMENT, je me suis beaucoup identifié au personnage principal personnifié par Rémy Girard sous le prénom Jean-Michel, un gars de 70 ans qui a perdu ses repères dans le contexte d'une société confrontée à une ère d'évolution identitaire. J'imagine que beaucoup de baby-boomers peuvent se reconnaître dans une telle description satyrique de cette étape de leur vie. En même temps, cela m'amène à repenser que nos associations de familles font partie du testament que les générations vieillissantes vont laisser à leurs descendants, lesquels ont pour l'heure actuelle d'autres préoccupations et intérêts...

Bien que fragilisées ces dernières années, un grand nombre d'associations subsistent. Une nouvelle saison des rassemblements de familles vient d'ailleurs de se terminer. Il y en a eu une bonne trentaine cette année, certains avec succès. Cependant, plusieurs n'ont pas attiré grand monde d'après les échos qui nous parviennent. Il est de plus en plus difficile de générer de la participation alors que les associations n'arrivent plus, pour la majorité, à attirer de nouveaux membres. Il est également plus difficile dans ce contexte de renouveler des conseils d'administration.

Il est certain que la tenue d'une assemblée générale régulière n'est pas en soi très attirante pour les gens qui suivent une association. Une personne peut être intéres-

sée par des activités sociales (épluchette de blé d'inde, partie de sucre, brunch du dimanche) sans pour autant vouloir se mêler des affaires corporatives d'une association (états financiers, budgets, composition du CA, etc.). Une rencontre annuelle peut offrir à des gens l'occasion d'en savoir plus sur leur histoire



Michel Bérubé

de familles ou rencontrer des cousins inconnus avec lesquels ils partagent un patronyme. Alors qu'une assemblée générale n'attire à peu près toujours que les mêmes personnes, une activité sociale peut permettre de rassembler un plus grand nombre de « non-membres ». Nous devons justement chercher à attirer plus de ces « non-membres ».

### « Loi 25 »

Le 16 octobre avait lieu une présentation portant sur la modernisation de la protection des renseignements personnels, surtout désignée comme la « loi 25 ». Organisée par la *Fédération québécoise des sociétés de généalogie* (FQSG), la présentation par M<sup>e</sup> Serge Bouchard était accessible en webinaire pour les membres de la FAFQ. Certains représentants de nos associations ayant



soulevé des questions, nous savons qu'il y a eu des gens de chez nous parmi la centaine de participants, mais nous ne savons pas combien.

*Est un renseignement personnel, tout renseignement qui concerne une personne physique et permet, **directement ou indirectement**, de l'identifier.* Voilà une définition sur laquelle s'appuie le principe qui nous oblige à faire preuve de prudence dans la gestion des informations que notre association détient, qu'il s'agisse de la liste de nos membres ou de l'identité de donateurs ou encore de personnes qui achètent des produits que nous offrons ou participent à nos activités.

L'article 1 comporte une exception reliée à la collecte, à la détention et à l'utilisation ou la communication de **matériel généalogique** à une fin d'information légitime du public, ce qui rassure en partie les sociétés de généalogies. Il demeure toutefois prudent de ne pas inscrire une information nouvelle dans un dictionnaire généalogique si celle-ci ne vient pas de la personne concernée, l'accès aux registres de l'état civil étant limité depuis 1994 aux seules personnes qui peuvent justifier d'un intérêt pour cette information. La question se pose moins si la personne est décédée, si l'information provient d'archives de plus de 100 ans ou si le renseignement a un caractère public.

Mais, la Loi impose **diverses obligations** qui ont généré des questions après la présentation, par exemple l'obligation pour une association de désigner un responsable de la protection des renseignements personnels, un RPRP, celle d'inventorier les renseignements personnels que nous détenons, celle d'établir un processus de traitement des plaintes et celle de maintenir un registre des incidents qui ont rapport à un tel problème. Les entreprises ou les organismes assujettis à la Loi doivent également prévoir et faire connaître une ou des politiques traitant de la conservation et de la destruction des renseignements personnels qu'ils détiennent.

Sans entrer dans tous les détails de la présentation, j'en ai retenu quelques bribes qui m'interpellaient davantage en tant que président d'une association. Tout d'abord, il est important de retenir que la Loi reconnaît à tout citoyen **le droit de protéger sa vie privée**, de même que celui de contrôler la circulation de l'information qui le

concerne. Dans l'application des règles que la Loi impose à cette fin, il y a toutefois un **principe de proportion** qui intervient naturellement, les informations détenues par une association de familles n'ayant rien à voir avec celles que gèrent de grandes institutions financières ou corporations. Nos associations ne disposent d'ailleurs pas de personnel et reposent souvent sur le bon vouloir d'un ou de quelques bénévoles, ce qui représente un faible risque de dérapage.

- A-t-on besoin de désigner un responsable autre que le président de l'association? Je ne pense pas que cela soit nécessaire à moins qu'il n'y ait par exemple un membre du CA qui soit mieux placé pour assumer cette responsabilité.
- A-t-on besoin d'une description de ses tâches sachant que le responsable ne risque pas trop d'être sollicité? Cela devrait se résumer à assurer le respect de l'obligation légale, recevoir une plainte lorsqu'il y en a une, s'assurer de son traitement et aviser ensuite le plaignant de la décision arrêtée et la Commission d'accès à l'information.
- A-t-on besoin d'une politique de confidentialité très élaborée? Il me semble que les CA peuvent adopter quelques règles de base suffisantes, comme celle de limiter la détention ou la circulation de la liste des membres de l'association entre le (la) président(e), le (la) trésorier (ère) et au besoin, le (la) secrétaire.
- Ces mêmes personnes pourraient être désignées pour former un sous-comité qui devra identifier quelles autres informations l'association détient et se pencher sur le traitement des plaintes s'il y en a.
- Est-ce qu'on a besoin d'ajouter dans nos formulaires d'adhésion ou de renouvellement une clause garantissant la protection de la confidentialité? Personnellement, il ne me semble pas que nos associations, qui sont par ailleurs légalement tenues de respecter la protection de la vie privée, détiennent des informations sensibles à un point tel qu'il faille ainsi rassurer ses membres.



## Ousqu'on s'en va ?

Par Michel Bérubé

Une de mes filles a vécu en Nouvelle-Zélande pendant un an. Elle s'y est fait demander à quelques reprises pourquoi une Française avait choisi de vivre au Canada, ce qui l'a obligée à préciser que nos ancêtres vivaient en Amérique du Nord depuis 300-400 ans. Le Québec et sa réalité distincte ne sont donc pas connus partout, même si une vedette comme Céline Dion a mis son origine en évidence et cela, tout en obtenant plusieurs de ses succès en anglais.

Par ailleurs, tout le monde ne s'entend pas sur le sens qu'il faut donner au mot *nation*. Il est cependant amusant de constater que certains futurologues divisent l'Amérique du Nord en plusieurs nations, neuf dans le cadre de l'image qui suit présentée sur *You Tube*. Or, il apparaît de plus en plus souvent que le Québec est reconnu comme nation alors que ce n'est pas nécessairement le cas pour le Canada. Il faut croire que des événements comme la tenue de deux référendums sur la souveraineté ont produit des résultats significatifs. Tout comme les Basques, les Écossais ou les Catalans, les Québécois se voient maintenant attribuer une identité nationale distincte sans disposer de leur propre pays. En somme, nous sommes de plus en plus reconnus dans le monde sans que les textes constitutionnels n'aient été le moindrement modifiés.

Quand on y regarde de plus près, la carte proposée ici fait bien du sens, sans être parfaite. Prenons par exemple le cas de l'Ontario. La partie peuplée de cette province, le sud, est rattachée aux états des Grands-Lacs identifiés ici comme *The Foundry*, la fonderie. On parle aussi pour ces états de *Rusty*

*Belt*, la ceinture de la rouille. Pensons autant à l'industrie métallurgique de Pittsburgh qu'à l'industrie automobile présente à Détroit, mais aussi en Ontario... D'autre part, le nord de l'Ontario est identifié ici au *Empty Quarter*, un « Grand Vide » au sein du continent. Si on parle d'une région peu peuplée, l'inclusion de l'Alberta dans celle-ci est à première vue moins logique, à moins que l'on ne se projette là aussi dans le futur, après l'âge du pétrole, alors que cette province pourrait effectivement se vider en bonne partie. De plus, le sud de la Saskatchewan et du Manitoba peut aussi être considéré comme une partie du grenier de l'Amérique du Nord, le *Bread Basket*.

En ce qui a trait à la Côte ouest, elle est connue pour la culture particulière que l'on identifie surtout à la Californie. Sur la carte, la nation *Écotopia* s'étend cependant de San Diego à l'Alaska, incluant la Colombie Britannique. Ce n'est pas une hérésie de prétendre que la population de cette dernière province est bien différente de celle que l'on trouve par exemple en Alberta. De plus, il y a une forte présence de personnes d'origine asiatique partout en *Écotopia*.





Il y a enfin deux identités bien distinctes dans le sud. D'une part, le sud-ouest est caractérisé par une forte présence hispanique, en particulier d'origine mexicaine, d'où le nom *Mex-America*. Après tout, l'Arizona, le Nouveau-Mexique et le Texas ont déjà fait partie du Mexique. À l'est, il est question des états de *Dixie* qui nous rappellent la Confédération sudiste du temps de la guerre de Sécession, des états qui continuent de se démarquer de l'influence yankee du nord.

Il reste sur la carte nos voisins de la Nouvelle-Angleterre, des états relativement peu peuplés si on oublie la grande région de Boston. Ce territoire s'étend ici aux provinces maritimes et couvre même la Gaspésie. Il y aurait des nuances à faire parce qu'il n'y a pas que des descendants des Loyalistes dans cette **New En-**

**gland**. Pensons aux Acadiens du nord-ouest ou aux francophones du Madawaska, comprenant le nord de l'État du Maine. La population de Terre-Neuve a également une histoire différente de celle des Anglo du Nouveau-Brunswick ou de Nouvelle-Écosse.

En somme, les Américains qui jouent aux futurologues prennent parfois de petits raccourcis dans le cadre de ce genre d'exercice visant à décrypter l'avenir de notre continent. Ce n'est pas important qu'ils fassent plus ou moins fausse route en ce qui a trait à certaines régions. Je suis surtout frappé par la reconnaissance que le Québec obtient de façon générale. Cela nous montre bien comment l'identité du Québec a progressé, même si certains préfèrent croire que nous stagnons ou même, que nous régressons.

## *Trois milles à pied, ça use, ça use...*

*Par Yves Boisvert*

**J**e m'amuse beaucoup parfois à me remémorer les balivernes, les fadaises que mon père, ma mère et que beaucoup de personnes âgées durant mon enfance me racontaient. Bien que j'étais du genre sceptique, même très jeune, ils (ou elles) arrivaient parfois à me faire avaler leur histoire à dormir debout.

### **Marcher trois milles à pied pour aller à l'école**

Mon père me disait : « Quand on était petits, nous autres, on marchait trois milles le matin et trois milles le soir pour aller et revenir de l'école... » Et il en rajoutait une couche... « On était trop pauvres pour avoir des souliers. On marchait pieds nus jusqu'au village, même en hiver. »

La vérité : une tante m'a raconté que personne ne marchait sans bottes, ni en été, ni en hiver et étaient habillés pour coucher dehors. De plus, la distance était de un kilomètre et non trois milles. Trajet souvent fait en traineau à cheval durant l'hiver.

### **Le camion à pétard est pas encore passé**

Dans le petit village de mon enfance, il y a à peine 200 habitants. Village reculé dans le bois, à des dizaines de kilomètres loin de la civilisation. On a un magasin gé-

néral au village qui sert pour tout. Un jour d'été, on joue, moi (4 ans) et autre gamin du voisinage avec nos pistolets de cowboy à pétard. Je demande à ma mère pour aller en acheter



au magasin. Ma mère voyant que beaucoup de camion de bois en longueur passe devant la maison préfère que je reste dans la cour en me disant : « Il n'y a plus de pétards au magasin, le camion de pétard est pas encore passé... » Comme si un camion viendrait faire une livraison spécialement pour des pétards dans un village perdue dans le fond des bois !

### **La coupe Stanley**

Dans les années 70, les Canadiens gagnent la coupe presque chaque année. Mon père voulant me rouler dans la farine, me raconte que la coupe s'appelle Stanley parce qu'elle est fait en acier *stainless* (inoxydable). C'est pour cette raison qu'elle brille. Une chance que j'ai pas raconté ça à l'école...



## Léo Major, héros de la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale et de la Guerre de Corée

Présenté par Yves Boisvert

*En français, il y a une expression qui explique en peu de mots un individu : dur à cuire. Léo Major en est un vrai de vrai. Rarement, dans les exploits d'un homme, nous pouvons lire autant de faits d'armes avec des blessures épouvantables qui mettraient la plupart d'entre nous hors de services. Peu importe le camp que vous pouviez être durant la Deuxième Guerre mondiale, sa renommée était connue dans toutes les armées : le fantôme borgne. Un homme craint de l'ennemi. Histoire fascinante!*

Léo Major est le fils aîné d'Achille Major et d'Amanda Sévigny, une famille franco-américaine. Son père, ouvrier des chemins de fer Canadien National, bénéficie d'une affectation temporaire de travail pour un programme d'échange avec l'*American Railroad Company*. C'est pendant cette période, le 23 janvier 1921, que naît le premier des enfants de la famille d'Achille : Léo. Après l'achèvement de ses travaux, en septembre 1921, la famille retourne à Montréal — d'où les Major étaient originaires. Sa famille habite successivement au 1351 des Érables en 1924, au 4389 Chambord en 1935, puis finalement sur la rue Frontenac à partir de 1938.

Au cours des 14 années suivantes, les parents de Léo ont 12 autres enfants. Son père étant souvent parti pendant de longues semaines, œuvrant sur un chantier de construction des chemins de fer, sa mère Amanda élève seule les 13 enfants. Léo subit à cette époque l'expérience traumatisante de son père qui, lorsqu'il revient d'un long séjour à l'extérieur, le bat avec sa ceinture à la suite des récits de sa mauvaise conduite que fait sa mère. Pour une raison qui demeure obscure, Léo est l'unique cible des crises de rage de son père. En plus des sévices, Léo est également soumis à de la violence psychologique, alors que son père le réprimande souvent en lui disant qu'il n'est « qu'un paresseux, une



Léo Major à l'âge de 23 ans  
DOMAINE PUBLIC

mauviette et un peureux qui ne pourra jamais réussir dans le monde compétitif d'aujourd'hui ». Dans les années 1920, son père Achille devient protestant. Léo va étudier à l'école anglophone jusqu'à l'âge de 14 ans.

À 14 ans, au cœur de la Grande Dépression, Léo quitte le domicile familial après une altercation avec son père pour aller vivre avec sa tante Annie et son oncle Émile Major, également résidents de Montréal (et parents du chanteur Aimé Major). Après un certain temps, il va habiter dans une ferme avec un couple sans enfant qui le traite comme leur fils. Il travaille comme agriculteur dans cette famille.

En 1938, Léo se trouve un emploi comme travailleur de construction à la gare centrale de Montréal, alors en chantier sur le site de l'ancienne gare, près du centre-ville. Il y travaille physiquement et effectue des quarts de 9 à 10 heures par jour, six jours par semaine. Ne ménageant pas ses efforts, Léo force l'admiration de son contremaître, qui remarque vite le penchant du jeune homme pour les missions difficiles et dangereuses ; Léo hérite ainsi du dynamitage de trous dans la roche, afin de consolider les pieux qui doivent soutenir les murs et les planchers du bâtiment.

### Enrôlement

Léo Major s'enrôle en juillet 1940 à l'âge de 19 ans. Il est affecté dans un premier temps au Royal 22<sup>e</sup> Régiment et deux jours plus tard, lorsqu'il apprend que le Régiment de la Chaudière est le prochain à être envoyé en Europe, il demande et obtient son transfert à cette



unité. Il reçoit son premier entraînement à la base des Forces canadiennes Valcartier près de la ville de Québec.

Le 22 septembre, il quitte Valcartier pour Sussex au Nouveau-Brunswick, et y poursuit son entraînement jusqu'au 19 juillet 1941 alors qu'il s'embarque avec le Régiment de la Chaudière à bord du *SS Strathmore* en route pour la Grande-Bretagne. La traversée dure huit jours et, le 28 juillet, le convoi arrive au port de Gourock, au nord de l'Écosse. Le Régiment prend ses quartiers à Aldershot le 31 juillet.

### Entraînement

Une fois rejoint le Régiment de la Chaudière en Écosse, l'entraînement débute et dure trois ans et demi : de l'aube jusqu'au coucher du soleil, 6 jours par semaine, 50 semaines par année. Léo est l'un des rares à maîtriser la langue anglaise, la majorité des recrues du régiment pouvant difficilement parler cette langue. Il progresse rapidement dans les unités d'entraînement de la base militaire. Léo se spécialise dans le tir de précision, la reconnaissance et les opérations de commando. Il se révèle avoir des excellentes capacités visuelles, auditives, d'infiltration et d'endurance. Durant son temps libre, il s'entraîne à la boxe.

C'est durant cette période qu'il se lie d'amitié avec Willy Arsenault, un soldat canadien-français de Montréal.

### Débarquement de Normandie

Léo Major participe au débarquement de Normandie le 6 juin 1944 sur la Juno Beach avec le Régiment de la Chaudière, alors que les troupes canadiennes-anglaises du Queen's Own Rifles of Canada sont clouées au sol. Avec cinq autres soldats du Régiment de la Chaudière, Léo détruit une partie du mur d'un bunker abritant un nid de mitrailleuses allemand en posant une mine Bangalore. Le bulldozer accompagnant son régiment fait une brèche dans le mur et les soldats canadiens surprennent une douzaine de soldats allemands et les font prisonniers.

### Capture d'un Hanomag

Plus tard dans l'après-midi, Léo et un soldat sont assignés à une mission de reconnaissance pour explorer le terrain derrière les collines boisées marquant les lignes ennemies. L'objectif de leur mission est de collecter la position des unités allemandes, leurs forces ainsi que leurs armements et de rapporter ces informations au commandant.

Lors de cette mission, ils aperçoivent un Hanomag SdKfz 251, un véhicule blindé allemand semi-chenillé muni d'un canon antichar de 75 mm, occupé par trois soldats allemands. Les deux éclaireurs quittent la route et se cachent derrière une haie alors que le véhicule arrive sur la route. Ne voyant aucune autre troupe ennemie, ils décident de capturer le véhicule et ses occupants afin de pouvoir les interroger. Au moment où le véhicule passe à leur hauteur, Léo vise et blesse le chauffeur à l'épaule, de sorte qu'il puisse encore conduire le Hanomag pour rejoindre les troupes canadiennes. Au même moment, l'autre éclaireur tire sur le mitrailleur et le tue sur le coup. Le chauffeur blessé et l'autre soldat se rendent alors.

Les soldats canadiens indiquent par la suite au chauffeur de prendre la direction du quartier général des forces canadiennes, à quelque cinq kilomètres de leur position. Sur le chemin, ils repèrent une section de commandos d'un bataillon anglo-canadien se préparant à traverser un pré. L'un des soldats de cette section porte un transmetteur sans fil. Léo et l'autre soldat font alors des signes en criant, afin que les soldats canadiens comprennent que le véhicule allemand est capturé et mené par des troupes amies.

Pendant que les deux soldats racontent la capture du Hanomag, le sergent de la section contacte son bataillon afin de faire préparer des soins médicaux pour le conducteur allemand blessé qui souffre et saigne abondamment. Lorsque Léo arrive au bataillon anglo-canadien avec le Hanomag, les deux soldats sont reçus avec exaltation par la troupe, en raison de la témérité de cette capture.

Le commandant en chef du bataillon demande alors à



Léo de leur céder le véhicule capturé. Léo refuse : « Non monsieur, nous refusons de faire cela car nous avons capturé ce véhicule, de même que tous ceux et ce qui s'y trouve ; nous allons le remettre au commandant de notre régiment, le major Gustave Tascherau ». Léo apprend quelques jours plus tard que le véhicule contenait des transmetteurs sans fil et plusieurs livres-codes servant aux communications cryptées ennemies.

### Perte d'un œil

Le 24 juin 1944, Léo et quatre soldats sont affectés à une mission de reconnaissance des lignes ennemies lors de la bataille de Caen. Ils arrivent face à face avec une patrouille de la 1<sup>re</sup> Panzerdivision SS Leibstandarte SS Adolf Hitler composée de cinq soldats allemands.

Les soldats canadiens tirent sur la patrouille et tuent quatre soldats allemands sur le coup. Le cinquième soldat, mortellement blessé, réussit à lancer une grenade au phosphore. Dans l'explosion, Major est blessé à l'œil gauche. Il est par la suite transporté dans un hôpital de campagne afin d'être examiné. Le médecin qui le soigne lui déclare : « Mon ami la guerre est finie pour vous. Vous allez retourner en Angleterre. », ce à quoi Major répond : « C'est impossible monsieur, je suis un tireur d'élite dans ma section, ils ne peuvent fonctionner sans moi ; mon œil droit est parfait et c'est l'œil que j'utilise pour le tir de précision ». Il refuse d'être évacué. Le médecin le renvoie à son unité après lui avoir fait un bandage avec un élégant cache-œil. Selon lui, « il ressemblait à un pirate ». Léo continue son service comme éclaireur et tireur d'élite.

Pendant la bataille de Normandie, il détruit un char d'assaut Panzer dans le village de Rots et élimine les SS qui tendent une embuscade à une escouade du Régiment de la Chaudière.

### Bataille de L'Escaut - Capture de 93 soldats

Dans la nuit du 30 au 31 octobre, lors de la bataille de l'Escaut dans le sud des Pays-Bas, Léo Major capture 93 soldats allemands à lui seul.



**Léo Major écrivant une à sa douce durant une permission aux Pays-Bas.**

(Source : Wiki Commons)

Afin de retrouver 50 soldats anglais envoyés en patrouille dans l'après-midi et qui ne sont pas revenus le soir, Léo est envoyé seul en reconnaissance la nuit venue. Il repère deux soldats allemands marchant le long d'une digue. Comme le temps est froid et pluvieux, Léo déclare : « je suis gelé et mouillé à cause de vous, vous paierez ». Il capture l'un et tue l'autre, qui a tenté d'utiliser son arme. Il utilise son prisonnier comme appât pour se saisir du reste de l'unité.

Major continue sa mission avec comme objectif de capturer le commandant de l'unité et forcer celle-ci à se rendre. La garnison allemande se rend après que trois autres soldats sont abattus par Major. Il ramène les prisonniers et croise une batterie d'artillerie allemande alertée par les tirs de Major. L'artillerie fait feu sur la colonne de prisonniers, en blessant ou en tuant certains. Major, méprisant le feu ennemi, escorte ses prisonniers jusqu'à la première ligne canadienne. Croisant un char M4 Sherman sur le chemin, Léo demande à l'équi-



page du char de tirer sur la batterie afin de faire cesser leur tir.

Il revient au camp avec près d'une centaine de prisonniers. C'est pour cette action qu'il est nommé pour la *Distinguished Conduct Medal* (DCM), médaille qu'il refuse car la décoration doit lui être remise par le général Montgomery que Major juge militairement incompetent.

### **Dos brisé**

Le 27 février 1945 près de Keppeln en Allemagne, Léo Major aide l'aumônier du régiment, le Padre Delcourt, à récupérer les corps de soldats d'un char Tigre pour les mettre dans un véhicule de transport : un Bren Carrier. Après avoir terminé de charger les corps, l'aumônier s'assoit près du conducteur, Major prend place à l'arrière. Le véhicule roule sur une mine antichar. L'aumônier Delcourt et le conducteur sont tués sur le coup, alors que Léo Major est projeté en l'air, avant d'atterrir durement sur le bas du dos. Sans connaissance, il est placé derrière un camion par des médecins pour le transporter vers un hôpital de campagne situé à 50 km. Le camion s'arrête toutes les 15 minutes pour qu'on puisse lui injecter de la morphine afin de supporter la douleur. À nouveau, on lui dit que la guerre est finie pour lui et qu'il sera rapatrié vers l'Angleterre en raison de ses fractures au dos en trois endroits, en plus d'entorses aux deux chevilles et quatre côtes cassées. Une semaine s'écoule et Major a l'occasion de fuir. Il réussit à obtenir d'une jeep passante qu'on le conduise à Nimègue, une ville où il a précédemment rencontré une famille hollandaise, les Slepencek. Il séjourne chez la famille près d'un mois avant de rejoindre son unité le 29 mars 1945.

### **Libération de Zwolle**

Le 13 avril 1945, le Régiment de la Chaudière approche de la ville de Zwolle aux Pays-Bas, qui a alors une population d'environ 50 000 habitants. Cette ville fait l'objet d'une forte résistance des troupes allemandes, durant les mois de mars et avril, 50 soldats canadiens perdent la vie chaque jour. Afin de connaître la force et la position de l'ennemi, le comman-

dant du régiment demande deux volontaires avant de donner l'ordre à l'artillerie de pilonner la ville. Léo Major et son meilleur ami, Willy Arseneault, se portent volontaires.

Ils partent à la tombée de la nuit et arrivent à la ferme Van Gerner où, ne parlant pas néerlandais, ils ont des difficultés à communiquer avec le fermier et sa famille qui tentent de leur dire qu'il y a beaucoup d'Allemands dans la forêt près de la ferme. Ils quittent la ferme vers 23 heures. Peu de temps après, Arseneault est tué par des tirs allemands après avoir accidentellement révélé la position de l'équipe. Furieux, Léo Major répond en tuant deux Allemands, mais le reste du peloton fuit dans un véhicule. Il décide de poursuivre sa mission seul.

Il entre dans la ville de Zwolle et aperçoit une voiture d'officier. Il prend par surprise le chauffeur allemand et le capture. Ce dernier le mène à un bar où un officier allemand, armé, prend un verre. Après avoir désarmé l'officier, il réalise qu'il parle français, car l'officier venait de l'Alsace. Léo Major lui explique que l'artillerie canadienne va débiter ses tirs sur la ville vers 6:00 a.m., ce qui provoquerait de nombreuses pertes tant chez les personnes civiles que parmi les troupes allemandes. Léo Major a alors pris le risque de laisser l'officier aller dans l'espoir qu'il convainque son unité de quitter la ville. Il lui remet même son arme.

Durant la nuit il se met à attaquer les patrouilles allemandes et à courir dans les rues de la ville en mitraillant et lançant des grenades dans les maisons vides afin de faire croire à l'invasion de la ville par les troupes canadiennes. Une dizaine de fois, il surprend des groupes de 8 à 10 soldats allemands : une fois capturés, il les dirige hors de la ville près des positions du régiment et les remet aux soldats canadiens français, puis retourne vers la ville pour continuer sa mission. Quatre fois dans la nuit, il doit forcer quelques portes de maison pour pouvoir se reposer et faire le point. Il tombe aussi sur le quartier général des SS, et livre un combat rapide avec 8 officiers supérieurs, mortel pour 4 d'entre eux, les autres prenant la fuite. Il met le feu au QG de la Gestapo.



Au petit matin, il se rend compte que les dernières troupes allemandes ont quitté la ville et que Zwolle est libérée. Il se met à frapper à plusieurs portes, mais les habitants sont trop effrayés pour sortir. Finalement, il rencontre des membres de la résistance qui lui présentent une enseignante d'anglais. Léo Major lui demande d'annoncer à la radio que la ville est libérée des Allemands. C'est alors que les habitants commencent à sortir. Il repart récupérer le corps de Willy Arseneault et le remet au fermier qui le garde jusqu'à ce que le régiment de la Chaudière le récupère pour l'enterrer. Il est de retour au camp à 9 heures. La population accueille le régiment canadien qui entre dans la ville libérée.

Pour ces actions, Léo Major reçoit sa première décoration *Distinguished Conduct Medal* (DCM), l'une des principales décorations britanniques pour acte de bravoure. Willy Arseneault reçoit le Lion de bronze à titre posthume en 1970 par la reine Juliana.

### **Guerre de Corée et seconde décoration (DCM)**

En 1945, quelques semaines après son retour au pays, il doit se faire opérer au dos. Il passe trois mois dans un hôpital de vétérans. Au lieu d'obtenir une libération des Forces armées, on lui offre un poste de magasinier dans un centre de ravitaillement militaire pour le reste de l'année. Il n'aime pas beaucoup ce genre de travail et il décide d'aller travailler pour la raffinerie Shell comme tuyauteur.

La guerre de Corée est déclarée le 25 juin 1950, quand la Corée du Nord envahit sa voisine, la Corée du Sud, après des années de tensions grandissantes. Cette agression donne lieu à une guerre qui durera plus de trois ans et qui amènera vite l'intervention des États-Unis, du Canada et d'autres pays membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) à l'appui de la Corée capitaliste, le Sud, sous le Commandement des Nations unies en Corée et l'entrée en guerre de la Chine du côté de la Corée communiste, le Nord.

Durant l'été 1950, Léo, qui vient d'avoir une offre pour un travail en Afrique du Nord, reçoit l'appel du colonel Taschereau. Il veut aussi qu'il rencontre quelques officiers au Centre de recrutement. Le commandant est le

major général Derome mais celui qui désire faire sa connaissance est le lieutenant-colonel Jacques Dextraze.

Ils veulent créer un groupe d'éclaireurs. Léo deviendrait responsable de cette équipe sans aucun officier pour lui dire quoi faire. Il décide de l'enrôler même s'il n'a l'usage que d'un seul œil et qu'il reçoit une pension d'invalidité de 20 %. Il est enrôlé le 15 août 1950, et devient le 1000<sup>e</sup> soldat du contingent canadien. L'armée canadienne espère ainsi inciter d'autres Canadiens à s'enrôler car un héros de la Seconde Guerre mondiale donne l'exemple. Il est intégré au 2<sup>e</sup> Bataillon du Royal 22<sup>e</sup> Régiment qui s'entraîne à Fort Lewis aux États-Unis. Le Bataillon va y rester jusqu'au 15 avril 1951.

Léo doit recruter 80 hommes dans un court laps de temps et les préparer en quelques mois. Le lieutenant-colonel Dextraze lui assigne le capitaine Plouffe qui avait fait la guerre en Afrique du Nord avec l'armée britannique et le sergent-major Juteau qui a été capturé à Dieppe mais avait réussi à s'évader et à retourner en Grande-Bretagne.

En novembre 1951, une unité de la 3<sup>e</sup> Division d'infanterie américaine a perdu, aux mains de l'Armée des volontaires du peuple chinois, la colline 355, en laissant une importante quantité de matériel derrière elle. Avec ses 355 mètres de hauteur, c'est la plus haute montagne de la région. Baptisée « Kowang San » par les Coréens, elle a été surnommée « petit Gibraltar » par les troupes de l'ONU en raison de sa taille imposante et de ses nombreuses positions défensives. La colline est située à une quarantaine de kilomètres au nord de Séoul et avait été pris par les forces de l'ONU lors de la bataille de Maryang San en octobre 1951.

Le lieutenant-colonel Jacques Dextraze demande à Léo Major s'il peut faire quelque chose. Major désire qu'on lui laisse carte blanche, qu'on lui laisse choisir ses hommes et que chaque homme après cette mission reçoive une bouteille de rhum et une permission de huit jours. Le colonel accepte et Léo Major part à la tombée de la nuit avec un peloton de 18 hommes qu'il a entraînés.



Au matin, la colline tombe aux mains de Léo Major et de son équipe. Les Chinois lancent deux de leurs divisions (les 190<sup>e</sup> et 191<sup>e</sup>), environ 14 000 hommes, en contre-attaque sans succès. Léo Major fait preuve de courage et de détermination en donnant l'exemple et permet à son peloton de résister et de repousser 7 attaques des troupes chinoises venant de 4 directions différentes pendant 3 jours avant d'être remplacés par d'autres troupes canadiennes. Un soldat a été blessé et Léo Major l'a transporté sur ses épaules jusqu'au bas de la colline et ce, malgré son dos blessé en Hollande. En retournant au camp, un journaliste canadien-français demande à Léo de lui expliquer l'opération qui vient de se produire. Comme Léo est complètement exténué, il dit au journaliste, René Lévesque, de consulter son officier supérieur.

Une vingtaine de Canadiens français ont tenu tête à deux divisions d'infanterie de l'Armée populaire de libération. Sept d'entre eux recevront une médaille militaire. Ce que la 3<sup>e</sup> Division américaine, forte d'environ 10 000 hommes, n'a pu faire, Léo Major et 18 de ses hommes y sont arrivés. Pour cette action Léo Major reçoit sa deuxième DCM.

## Honneurs

Léo Major est un des 38 Canadiens à avoir reçu deux *Distinguished Conduct Medals* mais le seul d'entre eux à les avoir reçues dans deux guerres différentes. Dans tout le Commonwealth britannique, il n'y a que trois soldats qui partagent cet honneur. Il est aussi le seul soldat connu pour avoir libéré une ville à lui seul. Ses médailles ont été vendues à l'encan pour une somme de 14 000 livres sterling en 2006.

Le Régiment de la Chaudière a créé un trophée en l'honneur de Léo Major et le décerne annuellement à la compagnie la plus efficace.

La Médaille de l'Assemblée nationale a été remise à Léo Major le 11 novembre 2013, à titre posthume, lors de la Commémoration québécoise du jour du Souvenir de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le 12 juin 2014, le Comité de toponymie de Montréal a

accepté d'ajouter le nom de Léo Major dans la banque prévisionnelle de toponymie. Cependant, cela ne garantit pas son emploi pour la dénomination d'un lieu de la Ville de Montréal.

## Zwolle

Il est reçu le 14 avril 1970 par la reine Juliana des Pays-Bas. Il reçoit le titre de citoyen d'honneur de Zwolle le 14 avril 2005 à l'âge de 84 ans.

Le 14 avril de chaque année, des poèmes sont lus et des chansons chantées par des enfants de trois écoles primaires de Zwolle. Les enfants vont également porter des fleurs au pied du mémorial de guerre, érigé en mémoire de tous ceux tombés pour la libération de Zwolle. Le drapeau du Canada est hissé pour commémorer les libérateurs canadiens, en particulier le « premier libérateur canadien Léo Major ».

## Médailles :

1<sup>re</sup> ligne : Médaille de Conduite distinguée

Étoile de la guerre 1939-1945

Étoile de la France et de l'Allemagne

2<sup>e</sup> ligne : Étoile de la Défense 39-45

Médaille canadienne du volontaire

Médaille de la guerre 1939-1945

3<sup>e</sup> ligne : Médaille de Corée

Médaille du Service volontaire en Corée

Médaille des Nations Unies de Corée

## Décès

Léo est décédé à Candiac le 12 octobre 2008 d'un cancer des os. Il est inhumé au côté de son épouse Pauline au Champ d'honneur national à Pointe-Claire, au Québec.

## Hommages

- Léo Major est un personnage dans le jeu vidéo *Steel Division: Normandy 44* et dans le jeu *Liberators*.



- En 2016, Erick Drapeau publie un roman de fiction inspirée de la vie de Léo Major : *Léo Major : un héros québécois*.
  - Le 13 avril 2018, le documentaire *Léo Major, le fantôme borgne* est diffusé dans le cadre des Grands reportages sur ICI RDI.
  - Au début de 2019, les distillateurs Subversifs [archive] de Sorel-Tracy nomme leurs spiritueux en faisant référence à des personnages historiques du Québec, dont le *Réduit de Léo* en l'honneur de Léo Major .
  - Le 6 juin 2019, lors du 75<sup>e</sup> anniversaire du débarquement de Normandie, le Premier ministre français Édouard Philippe mentionne le nom de quelques soldats, dont celui de Léo Major, « ce guerrier exceptionnel », lors de son discours à Juno Beach. Le même jour, le premier ministre du Québec François Legault, lors d'une motion à l'Assemblée nationale souligne les 75 ans du débarquement de Normandie en rendant hommage aux nombreux Québécois qui y ont participé, dont Léo Major.
  - À la suggestion des supporters du PEC Zwolle, club de football de la ville de Zwolle, le nom de Léo Major a été inscrit sur le col du maillot pour la saison 2019-2020, afin de souligner les 75 ans de la libération de la ville par ce soldat québécois.
  - Le 2 octobre 2019, Luc Lépine, historien militaire québécois, publie la biographie de Léo Major, *Léo Major, un héros résilient, L'homme qui libéra une ville à lui seul*.
  - En son honneur, les cadets royaux de l'Armée canadienne nomment un de leurs pelotons de camp d'été situé à la base militaire de Valcartier, le peloton Léo Major, qui correspond à un des pelotons du cours d'instructeur en exercice militaire et cérémonial (IEMC).
  - Le 29 avril 2020, Postes Canada émet un timbre commémoratif à l'effigie de Léo Major pour souligner le 75<sup>e</sup> anniversaire du jour de la Victoire en Europe.
  - Léo Major est un personnage dans l'extension *Battle for Caen : Operation Charwood-Jupiter* du jeu de stratégie sur table Heroes of Normandie. Le surnom de *Rambo from Québec* y est mentionné.
  - Les exploits militaires de Léo Major sont racontés dans le tome 3 du Petit Théâtre des Opérations (Fluide Glacial) de Monsieur Le Chien et Julien Hervieux en 2022.
  - La ville de Zwolle aux Pays-Bas a nommé une avenue importante en l'honneur de Léo Major : « Avenue Léo Major - Premier libérateur canadien de Zwolle (1921-2008) ».
  - Le 27 novembre 2015, la ville de Vaudreuil-Dorion au Québec a nommé la *rue Major* en l'honneur de Léo Major.
  - Le 30 août 2018, la ville de Longueuil au Québec a renommé le parc du souvenir en *parc Léo-Major*. Le 11 novembre 2019, la ville annonce qu'une plaque commémorative sera dévoilée au cours de l'année lors d'une cérémonie sur la Place du Souvenir au parc Léo-Major. Cette plaque est dévoilée lors d'une cérémonie le 2 septembre 2021.
- Le 11 novembre 2021, Jour du Souvenir, une portion de la rue de Montolieu dans le secteur de la base militaire de Valcartier à Québec prend le nom de *Route Léo Major*.**
- Tiré de : Wikipédia  
[https://fr.wikipedia.org/wiki/L%C3%A9o\\_Major](https://fr.wikipedia.org/wiki/L%C3%A9o_Major)





## Nicolas Perrot, explorateur et interprète

**N**icolas Perrot, né en 1643 probablement à Ménétreux-le-Pitois, France - décédé le 13 août 1717 à Bécancour (Nouvelle-France), est un explorateur, interprète, diplomate et commerçant en fourrures en Nouvelle-France. Il est l'un des premiers européens dans la haute vallée du Mississippi.

Il a rédigé un important manuscrit traitant du mode de vie des Autochtones: *Mémoire sur les mœurs, coutumes et religion des sauvages de l'Amérique septentrionale*.

### Biographie - L'enfance d'un Bourguignon

Nicolas Perrot est né en France. Il est le fils aîné de François Perrot, lieutenant de justice de la baronnie de Darcey en Bourgogne, et de Marie Sirot. Son acte de naissance a disparu. Certaines sources mentionnent toutefois qu'il serait probablement né à Ménétreux-le-Pitois, dans l'Auxois, en 1643. Ses parents se seraient mariés au même endroit. Il aurait ensuite passé une partie de son enfance au village voisin de Darcey, où naissent ses frères et sœurs.

La famille de Perrot appartient à la notabilité lettrée rurale. Le père de Nicolas est au service du seigneur Charles de Cluny, en plus d'être l'adjoint de son frère, Laurent Perrot, notaire et tabellion royal à Darcey (1628-1688). En tant que fils aîné, Nicolas est vraisemblablement promis à une carrière en droit ou en notariat. Selon le père Pierre-François-Xavier de Charlevoix, il était « un homme d'esprit, d'assez bonne famille, et qui avait quelque étude ». Il a en effet probablement été formé par les Jésuites à leur collège des Godrans à Dijon dans les années 1650.

Chez les Jésuites, il prend peut-être connaissance des *Relations*, qui paraissent dès 1632, et qui ont pu lui donner l'idée de tenter l'aventure à son tour. Il n'y a toutefois pas de source qui permettrait d'établir ses motivations. Toujours selon Charlevoix, « La nécessité l'avait obligé de se mettre au service des Jésuites, ce

qui lui avait donné l'occasion de traiter avec la plupart des Peuples du Canada, et d'apprendre leur langue ». Pour l'historien Gilles Havard, cela ne signifie pas pour autant qu'il ait signé un contrat d'engagement avec les Jésuites avant son départ ou qu'il est été placé dans leur domesticité au Canada. Pierre Berthiaume doute pour sa part qu'il ait été un donné aux Jésuites, car cela impliquait généralement un engagement à vie.

### En Nouvelle-France - Les nations de la baie des Puants

Nicolas Perrot quitte la France pour migrer en Nouvelle-France autour de 1660. Que fait-il dans les premiers temps ? Nous l'ignorons. Peut-être est-il domestique pour Marie Pournin et pour les Sulpiciens. La date de ses premiers voyages n'est pas non plus connue. Selon Gilles Havard, il a pu aller dans les Pays d'en haut avec des Jésuites en 1665.

Quoi qu'il en soit, pour Claude-Charles Le Roy Bacqueville de La Potherie, « la curiosité l'engagea de vouloir connoître cette Nation [Pouteouatamis] qui demouroit au fond de la Baye des Puans ». Perrot s'associe à trois autres colons en 1667 pour former une société commerciale. Au printemps suivant, il entreprend une expédition qui le conduit à la baie des Puants (aujourd'hui le Wisconsin). Il y rencontre la nation « fort affable et tout à fait caressante » qui y vit, les Poutéouatamis. Perrot y est reçu par des « vieillards » avec qui il échange un calumet. Toujours selon Bacqueville de La Potherie, Perrot y est alors appelé Metaminens, ce qui signifie « petit bled d'Inde » ou « petit maïs ».

Perrot est ensuite conduit au village voisin, où vivent les Ménominis, par un chamane poutéouatami. Il y est accueilli selon leur rite et on lui présente encore une fois le calumet. Perrot les incite à commercer avec les Français et à faire la paix avec les Poutéouatamis. De retour chez ces derniers, ceux-ci le croient investi de certains pouvoirs à la suite d'un concours de circons-



tances. À cette occasion, Perrot est l'objet d'une cérémonie durant laquelle il est porté autour du village pa-lissadé, cérémonie qui se conclut par un repas d'esturgeons.

Perrot se rend finalement dans un village mascoutin avec un autre traiteur. Là encore, on lui propose le calumet. Perrot est amené à utiliser son boutefeuf, ce qui impressionne fort ses hôtes qui le « boucane » afin de l'honorer. Les Mascoutins veulent également le porter mais il réplique « que sachant pétrir le fer il avait des forces pour marcher ». C'est à ce moment qu'il est appelé « celui qui a des jambes de fer ». Des Mascoutins accompagnent enfin les deux traiteurs chez les Miamis où ils sont reçus avec la pipe cérémonielle et le rituel du soulèvement. Perrot leur remet des présents. Le séjour chez les Miamis se termine par un grand festin.

## **Premier pas comme interprète**

En 1670, remarqué pour sa connaissance des langues autochtones, l'intendant Talon lui demande d'accompagner Simon-François Daumont de Saint-Lusson à titre d'interprète au Sault Sainte-Marie. Saint-Lusson est chargé de trouver la route de la Chine, de découvrir des mines de cuivre et de prendre possession du pays des Outaouas au nom du roi. Perrot en profite encore une fois pour former une société avec des colons afin d'y faire la traite des fourrures. Saint-Lusson et Perrot hivernent chez les Amikoués, sur l'île Manitoulin, au nord du lac Huron. Au printemps 1671, Perrot dépêche des émissaires vers les nations de la baie des Puants pour les inviter au Sault Sainte-Marie, où les Jésuites ont établi une mission. Perrot, accompagné de Poutéouatamis, se rend ensuite chez les Miamis où le groupe est reçu « en guerriers » lors d'une impressionnante cérémonie. Le 14 juin 1671, en présence de quatorze nations, Saint-Lusson prend effectivement possession du territoire convoité. Au cours de son séjour à la baie des Puants, Perrot avait pratiqué la traite des fourrures. Toutefois, il ne put en tirer profit puisque les peaux sont saisies à son retour à Québec à la demande de Saint-Lusson.

## **Mariage et installation**

Perrot passe les 10 premières années de sa vie en Nouvelle-France célibataire. À 28 ans, le temps est venu pour lui de se fixer. Son choix s'arrête sur Madeleine Raclos, fille de Godebon Raclos et Marie Viennot. Âgée de 15 ans et originaire de Chaumont-en-Bassigny, Madeleine arrive à Québec avec deux de ses sœurs. Elles sont accompagnées de leur père, qui repart en France peu après. Bien dotées, les trois filles Raclos trouvent rapidement à se marier. Nicolas et Madeleine signent leur contrat de mariage le 11 novembre 1671 dans la région de Trois-Rivières.

Les nouveaux époux s'établissent d'abord à Champlain. En 1672, un premier enfant, François, naît de leur union. Il sera rapidement suivi de 11 autres enfants. En 1677, le couple s'installe sur une concession de Charles-Pierre Legardeur de Villiers, seigneur de Bécancour, située le long de la rivière Saint-Michel, aujourd'hui appelée rivière Bécancour, au Québec. Dans le recensement de 1681, Nicolas et Madeleine déclarent posséder une terre de 18 arpents, deux fusils et cinq bêtes.

## **La poursuite des voyages**

Maintenant marié et père de famille, Perrot ne délaisse pas ses voyages pour autant. Durant les années 1680, il bénéficie de la confiance des gouverneurs qui lui confient diverses missions auprès des Autochtones. Perrot y démontre plus d'une fois ses talents de médiateur. En 1683, il parvient ainsi à régler un différend entre les Outagamis et les Sauteux au sujet de prisonniers. L'année suivante, Greysolon Dulhut charge Perrot de trouver des combattants pour faire la guerre aux Iroquois. Il se rend chez les Outaouais et parvient à convaincre 550 hommes.

Nicolas Perrot passe l'hiver suivant avec sa famille et prépare son prochain voyage dans l'Ouest. Il forme une nouvelle association pour faire la traite des fourrures à la baie des Puants et laisse une procuration à son épouse. En 1685, le gouverneur La Barre le nomme commandant d'un contingent de vingt Français pour



tenter de « pénétrer dans l'Ouest ».

Sitôt arrivé à la baie des Puants, Perrot tente de mettre un terme à un sujet de discorde entre les Outagamis et les Sauteux. Il parvient ainsi à délivrer la fille d'un chef sauteux, prisonnière depuis un an chez les Outagamis.

Les Français trouvent ensuite du bois qui leur sert à ériger un fort sur la rive est du Mississippi. Ils y passent l'hiver. On peut voir ce fort sur la *Carte de l'Amérique Septentrionale* de Jean-Baptiste-Louis Franquelin (1688). Au printemps 1686, Perrot remonte le Mississippi jusqu'au lac Pépin. Il fait ériger un autre fort, appelé fort Saint-Antoine, à l'embouchure de la rivière Chippewa (Wisconsin).

En 1687, comme les Iroquois se montrent de plus en plus hostiles, le gouverneur Brisay de Denonville demande à Perrot de rassembler le plus de Français et d'Autochtones alliés possibles et de rejoindre les hommes de Morel de La Durantaye afin de participer à une opération militaire contre les Iroquois. Ce n'est pas sans peine que Perrot parvient à convaincre les Miamis, puis les Poutéouatamis, les Malomines, les Puants, les Outagamis, les Kikapous et les Mascoutins. Or, des Sokokis et des Loups parviennent finalement à dissuader plusieurs d'entre eux de suivre les Français.

Après cette campagne, Perrot parvient à Montréal où il a le déplaisir d'apprendre que l'église de Saint-François-Xavier et plusieurs bâtiments de la mission de la baie des Puants, où il avait entreposé les fourrures de sa traite, avaient été détruits au cours d'un incendie. Perrot « y perdit pour plus de quarante mille francs de Castors ».

De retour chez lui en 1688, Perrot prépare son prochain voyage de traite. Cette année-là, il achète également la seigneurie de Rivière-du-Loup. Il ne demeure pas longtemps avec sa famille puisque le gouverneur Brisay de Denonville décide d'envoyer des Français dans l'Ouest afin de contrer les Iroquois qui cherchent à gagner les nations de la région. De retour dans l'Ouest quelques mois plus tard, Perrot y multiplie les actions de médiation, obtenant la restitution de prisonnières sauteuses et

sauvant la vie de prisonniers, tout en faisant entretenir le commerce avec les Poutéouatamis et en renouvelant l'alliance avec les Sioux.

Le 8 mai 1689, alors qu'il est au fort Saint-Antoine, Perrot prend officiellement possession « au nom de Sa majesté de la Baye des Puants, lacs et Rivières des Outagamis et Maskoutins, Rivière de Ouiskouche et celle de Mississippi, pais des Nadouesioux, Rivière Ste Croix Et St. Pierre et autres lieux plus éloignés ». À l'été, il revient auprès des siens. Perrot, comme à l'habitude, planifie son prochain voyage dans l'Ouest. Toutefois, à la différence des années antérieures, des problèmes financiers commencent à se manifester.

Soucieux de consolider l'alliance avec les nations de l'Ouest, courtisées par les Iroquois, le gouverneur Buade de Frontenac dépêche Louis La Porte de Louvigny à Michillimakinac en mai 1690. Celui-ci peut compter sur l'aide de « Nicolas perrot qui estoit chargé de presens et de parolles » pour elles afin de « les dissuader de l'alliance qu'ils negocioient avec L'Iroquois et L'Anglois et qui estoit presque conclue ».

En cours de route, La Porte de Louvigny apprend effectivement qu'une alliance entre les Outaouais et les Iroquois est en train de se concrétiser. Perrot est aussitôt envoyé au-devant. Il fait réunir les chefs de différentes nations à la mission des Jésuites, où il les harangue afin de les dissuader de toute alliance avec les Iroquois ou encore avec les Anglais. Les Outaouais semblent se ranger en faveur des Français, mais cela ne les empêche pas de souffler le chaud et le froid.

Puis, La Porte de Louvigny et Perrot incitent les nations de l'Ouest à aller à Montréal pour témoigner de leur fidélité au gouverneur lui-même. Le 19 août 1690, environ 500 d'entre eux s'y rendent. À l'automne, Buade de Frontenac est ainsi heureux de vanter les mérites de Perrot auprès du ministre, rappelant « *la longue pratique et connoissance qu'il a de l'humeur, des manières et de la langue de toutes ces nations d'en haut s'est acquis beaucoup de crédit parmy elles* ». Perrot tente d'assurer l'allégeance des nations de l'Ouest envers la France. En même temps, il parcourt la région et agit à



de nombreuses reprises comme médiateur entre les nations. Il les incite, non sans peine, à concentrer leurs énergies envers les Iroquois plutôt que de se battre entre elles.

Entre-temps, Perrot apprend l'existence d'une mine de plomb située au sud du fort Saint-Nicolas, près de la rivière Moingona, ou Des Moines, dans l'actuel État de l'Iowa. Même s'il ne les exploite pas, elles seront encore appelées, quelques années plus tard, « les mines à Nicolas Perrault, qui est le nom de celui qui les a trouvées ». Perrot manœuvre savamment à travers les rapports complexes entre les nations de la région placée sous ses ordres. Pendant qu'il fait ériger un fortin près d'Ouiskouche, les habitants de Michillimakinac et un certain nombre de Miamis et d'Illinois commencent à envoyer des guerriers contre les Iroquois.

Buade de Frontenac profite de son « très grand crédit » pour faire échec aux Anglais qui cherchent à détourner les nations alliées aux Français dans le commerce des fourrures. En 1693, il nomme Perrot commandant au poste de Maramek, en pays miami (à l'ouest de Chicago) tout en lui accordant deux permissions pour faire la traite. Perrot manque toutefois d'y être brûlé par les Mascoutins en même temps que six Français et un chef poutéouatami. Usant de stratégie, les prisonniers arrivent finalement à s'échapper *in extremis*. Lorsqu'il revient à Montréal, Perrot conduit « dix à douze canots de Pouteouatamis, Folles Avoines, Outagamis, & Miamis de Maramek ».

Deux fils de Perrot devenus adultes, François et Nicolas, commencent à l'accompagner dans l'Ouest. Ces années sont cependant synonymes de difficultés financières et juridiques qui ne cessent de s'aggraver pour le voyageur. Son épouse est contrainte de le représenter plus d'une fois dans ses démêlés à titre de procuratrice. Pendant ce temps, les tensions se multiplient entre les nations de l'Ouest et Perrot se retrouve bientôt au milieu d'un casse-tête diplomatique. Les Outagamis demandent à Perrot d'être leur médiateur afin de conclure la paix avec les Sioux. Il se rend « chez eux [les Sioux] avec leurs femmes & enfans. C'en fut assez pour leur faire mettre bas les armes & pour surseoir la guerre

jusque à ce qu'ils eussent appris ce qu'il avoit à leur dire ». Perrot parvient à diminuer les tensions pendant un temps. Les Sioux acceptent de faire la paix avec les Outagamis à une seule condition : qu'ils leur rendent les leurs qu'ils retiennent prisonniers.

Or, les choses se compliquent entre ces nations qui ont leurs objectifs bien à eux. En 1697, il accompagne les Outagamis et les Kikapous au village miami. Ceux-ci veulent les seconder dans leur guerre contre les Sioux. Dans ce jeu des alliances, Perrot devient bientôt la cible des Miamis, à un point tel qu'ils en veulent à sa vie. La *Relation* de 1696-1697 nous apprend ainsi que « le nommé Nicolas Perrot, voyageur françois fort connu de toutes ces nations », « avoit été pillé par les miamis, et en aurait été brûlé, si les Outagamis ou Renards ne s'y étoient opposés ».

Le gouverneur, se rendant à une déclaration royale de mai 1696, ordonne entre-temps le retour des Français encore présents dans l'Ouest. Perrot revient dans la vallée laurentienne le 29 août 1697 pour ne plus repartir. Après plus de 30 ans à y voyager, il s'enracine enfin à la rivière Bécancour avec son épouse auprès de leurs fils. Sa situation financière le rattrape toutefois aussitôt et Perrot se retrouve aux prises avec de nombreux créanciers au cours des prochaines années.

En 1701, il est invité à assister aux pourparlers de paix à Montréal (la « Grande paix de Montréal »). Nicolas Perrot joue alors un important rôle d'interprète auprès de délégations comme les Poutéouatamis, les Renards, les Mascoutins, les Sakis, les Miamis et les Menominee, leur expliquant le contenu du traité de paix. Plusieurs Autochtones demandent alors son retour dans l'Ouest, ce qu'écarte sitôt le gouverneur.

Après cette parenthèse diplomatique, où Perrot a pu faire montre de ses talents une fois de plus, les problèmes financiers et juridiques reprennent de plus belle. La famille est ruinée, si bien qu'en 1702 Madeleine est contrainte de renoncer à la communauté de biens. Pour Jean Lechasseur, lieutenant général de la juridiction de Trois-Rivières, Perrot est responsable de la situation, sa « méchante conduite » l'ayant poussé à « faire divers



pres[en]ts aux sauvages indifferamment des marchandises qu'il empruntoit de divers marchands auxquels il les avoit pris a Cr dit, sans se soucier de les payer ». La situation ne s'am liore pas et il d laisse, l'ann e suivante, une terre en faveur de ses fils Pierre et Claude. Entre-temps, Louis-Hector de Calli res et Fran ois de Beauharnais de la Boische, gouverneur et intendant, s'adressent   la Cour pour lui obtenir une « petite pension en consid ration de ces Longs services » afin de l'aider   subsister. Cette demande demeure sans suite. Le malheur persiste pour Perrot. Son fils Fran ois et sa belle-fille d c dent en 1704 de m me que son fils Jean-Baptiste en 1705.

En 1708, Perrot devient capitaine de milice, charge qu'il occupe jusqu'  son d c s. Il prend en outre la plume   plusieurs reprises durant cette p riode.

### D c s

Nicolas Perrot meurt le 13 ao t 1717. Il a re u juste avant les derniers sacrements des mains du j suite Pierre de la Chasse. Ce dernier proc de   son inhumation le lendemain dans l' glise de B cancour en pr sence de Madeleine, son  pouse, et de ses enfants. Perrot n'ayant pas de biens, puisque les terres appartiennent   sa femme, il ne laisse pas d'inventaire. Neuf (cinq gar ons et 4 filles) de ses enfants lui survivent. Son  pouse d c de quant   elle en 1724.

- Un m moire sur les Outagamis adress    Philippe Rigaud de Vaudreuil.

- Un m moire sur le commerce des fourrures, datant de 1704 ou 1705.
- Un m moire sur les guerres entre les Iroquois et les Illinois.

Plusieurs m moires sur ses activit s dans la r gion des Grands Lacs et sur les nations de l'Ouest. Tous ces  crits de Perrot ont  t  perdus. Selon Jules Tailhan toutefois, le second volume de l'*Histoire de l'Am rique Septentrionale* de Bacqueville de La Potherie reposerait sur eux.

Une transcription du seul document de Perrot parvenu jusqu'  nous est conserv  aux archives de la « Province de France » de la Compagnie de J sus,   Vanves, en banlieue de Paris (fonds Brotier, volume 176). Elle a probablement  t  r alis e   la demande de Fran ois-Xavier de Charlevoix pour son *Histoire et description g n rale de la Nouvelle France* (1744). R dig  avant 1702, Perrot s'y attarde aux croyances, mode de vie, m eurs, divertissements, alimentation, m thodes de chasse, et caract ristiques sociales et psychiques des Autochtones, en plus des guerres entre les nations et aux rapports entre les Autochtones et les Fran ais. Comme c'est l'ancien intendant Michel B gon qui le fait parvenir   Charlevoix, c'est probablement   cet administrateur qu'il  tait destin    l'origine. Il est publi  pour la premi re fois en 1864 par Jules Tailhan.

Tir  de : Wikip dia

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas\\_Perrot](https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_Perrot)

---

## Mots anglais provenant du vieux fran ais

1. **Bother** - d riv  de "b drer" .
2. **Beef** - d riv  de "boeuf"
3. **Maintain** - d riv  de "maintenir"
4. **Challenge** - d riv  de "chalonge"
5. **Surprise** - d riv  de "surprendre"
6. **Danger** - d riv  de "danger"
7. **Travel** - d riv  de "travailler"
8. **Castle** - d riv  de "castel"
9. **Gentleman** - d riv  de "gentilz hom"

10. **Modern** - d riv  de "moderne"
11. **Aid** - d riv  de "aide"
12. **Joy** - d riv  de "joie"

Ces mots illustrent comment la langue  volue au fil du temps, en adaptant et en modifiant les mots emprunt s   d'autres langues pour s'adapter   la phon tique et   l'orthographe de l'anglais moderne.